



**PROCES VERBAL  
CONSEIL D'ADMINISTRATION FNSA  
Du jeudi 1<sup>er</sup> octobre 2020**

**Président** : Yann MADELINE  
**Secrétaire de séance** : Samantha Foulon

**Participants :**

MM Yann Madeline (SARP/Madeline SA), Florence Mignot (SARP), Marc-Olivier Houel (SARP), Alexandre Giudicelli (SUEZ RV OSIS), Thomas Watrin (SUEZ RV OSIS), Yves Pajot (KAERCHER), Jean-Jacques Bonnefond (Suez RV OSIS).

Samantha Foulon, Alban Raimbault, Charles Le Boulanger (FNSA).

**Administrateurs en visio et pouvoirs :**

Christophe Alary (SARP Sud-Ouest) pouvoir à Yann Madeline, Claude Moreau (Rivard) pouvoir à Yann Madeline, Daniel Flamme (Flamme Assainissement) pouvoir à Yann Madeline, Loïc Durandeu (SUEZ RV OSIS) pouvoir à Thomas Watrin, Eric De France (Malézieux) pouvoir à Yann Madeline, Aurélie Chollet-Weyl (EVTV) pouvoir à Yann Madeline, André Rouet (La THP) pouvoir à Yann Madeline, David Peralta (Assainissement 81) pouvoir à Yann Madeline, Bernard Nucci (Malezieux) pouvoir à Yann Madeline, Vincent Delbecq (SANET BUTIN) pouvoir à Yann Madeline, Christine Bérard (CB Conseil) pouvoir à Yann Madeline, Jean Michel AVICE (hydrovide) pouvoir à Yann Madeline, Daniel Berthe.

**Administrateurs excusés et pouvoirs :**

Fabrice Erval (SARP) pouvoir à Yann Madeline, Jean-Luc Robin (SODI SARP) à Yann Madeline, Laurent Barbieri (Malezieux) pouvoir à Yann Madeline, Philippe Meyer (SGA MEYER) pouvoir à Yann Madeline, Odon Willaume (SAS Willaume) pouvoir à Yann Madeline, Stuart Harwood (PBS/S3C) pouvoir à Yann Madeline, Boris Dréant (SARP) pouvoir à Yann Madeline, Guy Eveilleau (SARP) pouvoir à Yann Madeline, Gilles Giora (IDETEC) pouvoir à Yann Madeline Damien Becquet (APLICA) pouvoir à Yann Madeline, Emmanuel Roche (ORTEC), Claude Blanc (APLICA) Gilles Carvallo, Emmanuel Parent (MPE), Yves Madeline (GEIDE), Frédéric Le Bouguenec (SARP) pouvoir à Yann Madeline.

## Ordre du jour :

- 1- Point sur les dossiers d'actualité de la fédération: bilan COVID 19, rapprochement de branches 3D/AM, identité fédérale,
- 2- Point sur les travaux des syndicats, commissions fédérales et le S3C : groupe attractivité, ANC, guide de bonnes pratiques et guide obturateurs,
- 3- Etat financier : approbation des comptes ;
- 4- Questions diverses

Yann Madeline présente l'ordre du jour, donne état des pouvoirs, des excusés et le quorum étant atteint, ouvre la séance à 14h02 dans un contexte particulier dans lequel la majorité des administrateurs est présente par visioconférence.

Il est rappelé que les statuts de la FNSA ne prévoyant pas un vote par visioconférence, un pouvoir a été envoyé, en parallèle de la participation en visioconférence.

### **1- Point sur les dossiers d'actualité de la fédération**

#### **1.1 Annulation du congrès fédéral et des salons 2020**

Yann Madeline propose d'aborder l'actualité fédérale et de commencer par évoquer l'annulation du congrès fédéral prévu initialement le 30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre 2020.

Ce dernier devait être reporté au 30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre 2021 cependant, le salon Pollutec, lui-même annulé pour cette année, est reporté du 5 au 8 octobre 2021.

Cette date étant trop proche de celle du congrès, il est décidé de missionner Charles Le Boulanger pour trouver une date de congrès FNSA plutôt fin octobre.

Il est enfin rappelé que pour les participants au congrès FNSA ayant éventuellement engagé des dépenses pour le congrès de cette année, et se trouvant dans l'impossibilité de se les voir rembourser, la FNSA s'engage à prendre en charge le coût de ces dépenses.

Yann Madeline donne la parole à Samantha Foulon pour faire un point sur le bilan COVID 19 réalisé par la FNSA qui permet de faire un retour sur la période de confinement du 16 mars au 30 mai 2020.

#### **1.2 Bilan COVID 19 de la FNSA**

Samantha Foulon présente le power point (PJ) envoyé aux adhérents et aux non adhérents, au mois de juin dernier, dans lequel il est retracé l'organisation de la fédération pendant cette période ainsi que toutes les actions fédérales entreprises pour répondre aux questions et aux problématiques des métiers de la branche assainissement et maintenance industrielle.

Il convient de noter tout particulièrement la solidarité dont les adhérents ont fait preuve et l'importance de leur présence par téléphone et/ou par mail permettant d'œuvrer, tous ensemble, pour une action fédérale utile et efficace. Cette sollicitation dans un contexte particulièrement difficile, a permis à la FNSA de révéler tout son potentiel et de lui donner toute sa légitimité.

De nombreux remerciements sont adressés à l'équipe des permanents de la FNSA.

Yann Madeline remercie Samantha Foulon pour cette présentation et présente le projet d'Assemblée Générale de la FNSA sous forme de vidéo pour cette année 2020.

### **1.3 Projet d'Assemblée Générale de la FNSA sous format vidéo**

Yann Madeline présente le projet d'AG sous format vidéo.

Suite à l'annulation du congrès, il est proposé d'organiser 1 vidéo de 10 à 12 minutes qui constituerait l'Assemblée Générale de la FNSA pour 2020 et qui serait diffusée aux adhérents et, pourquoi pas, aux non adhérents.

Le tournage aura lieu probablement en octobre pour une diffusion début ou mi-novembre.

La vidéo se déroulera sous forme de table ronde pour la partie « fédérale », au siège de la FNSA et d'interviews rapides des différents syndicats de la FNSA (SNEA, SMI2D, SYNABA, SYNCRA, SYFFA et APLICA) peut-être directement sur le terrain. L'animation et l'articulation des différentes prises de parole seront mises en place par Guy Keckhut (initialement animateur du congrès FNSA).

Cette vidéo sera dynamique et séquencée permettant à l'adhérent de naviguer d'un syndicat à l'autre en fonction de ce qui l'intéresse. Il sera aussi important de susciter des commentaires notamment à l'aide de la diffusion de cette vidéo sur la chaîne YouTube de la FNSA.

Yann Madeline précise enfin que le prestataire est choisi et qu'il reste à fixer la date de tournage.

### **1.4 Social ; rapprochement de branches**

Yann Madeline continue avec le social. En l'absence Fabrice Erval, il fait un point sur la question du rapprochement entre la branche assainissement et maintenance industrielle et la branche des 3D.

En raison de la COVID 19, les travaux de rapprochement avec la CS3D ont été suspendus. En effet, lors du CODIR du 13 mars dernier, les deux branches ont réfléchi ensemble à une convention mettant en place une cotisation symbolique 3D/FNSA. Néanmoins, depuis le confinement, le projet est toujours en cours de réflexion.

Concernant la communication, la lettre signée par la CS3D et la FNSA n'a pas été envoyée à la DGT (elle précisait l'avancée des travaux conventionnels), les salons Pollutec et Parasitec qui devaient être partagés ont été annulés ainsi que les deux congrès.

Enfin, les groupes de travail relatifs aux travaux conventionnels qui devaient être mis en place le 16 mars n'ont pas été reprogrammés depuis leur annulation.

Une rencontre a donc été prévue avec la CS3D, le 17 septembre dernier, suite à la réunion du CODIR, afin d'échanger sur les conditions de reprise des travaux de

rapprochement et notamment sur la nécessité de recruter une aide pour les travaux conventionnels.

Lors de cette rencontre, Yann Madeline et Fabrice Erval ont rappelé les éléments mis en place depuis le début du rapprochement et surtout la communication faite au niveau des adhérents, des partenaires sociaux et de la DGT. Néanmoins, il a été fait le constat que la charge de travail relative aux travaux conventionnels a été largement minorée.

Suite à la confirmation, de la part des deux branches, de la volonté de continuer le travail entrepris sur le rapprochement, il a donc été prévu un prochain rendez-vous, en début d'année prochaine, sur les points suivants :

- l'information de la DGT de la continuité des travaux de rapprochement retardés en raison du contexte,
- Evaluer, pour chacune des branches, le nombre d'heures nécessaires en ETP pour l'organisation et la gestion des travaux conventionnels,
- Lister et nommer, pour les deux branches, les personnes et les groupes de travail qui les accompagneront pour les travaux conventionnels.

Yann Madeline insiste sur la nécessité de trouver un accord avec la CS3D sur l'organisation du rapprochement d'ici 6 /8 mois, à défaut, le projet de rapprochement pourrait être suspendu.

## **1.5 Identité fédérale**

Yann Madeline poursuit sur les réflexions du CODIR quant à l'identité fédérale.

L'objectif de travail relatif à l'identité de la FNSA consiste à réfléchir à la rénovation de son identité de par son nom et surtout de par sa raison d'être, fédérale, avec une échéance qui se situerait au prochain congrès 2021.

Cette réflexion pourrait être menée par un œil extérieur afin d'éviter le piège de l'agence de communication classique. Il convient davantage de faire une enquête en profondeur auprès des adhérents et surtout des petits adhérents, symbole du socle fédéral, permettant ainsi de donner plus de visibilité à la FNSA.

Pour ce faire, il est proposé un outil intéressant par certains anciens (ou actuellement en transition ou reconversion) délégués généraux de fédération ou syndicats professionnels réunis sous l'égide du CEDAP (association de délégués et secrétaires généraux).

Ayant une très bonne connaissance de la structure fédérale et une expérience de ce type de réflexion, ils proposent une mission de brainstorming interne organisée.

Cette mission est un préalable et n'empêchera pas une réflexion, par la suite, avec une éventuelle agence de communication afin de « mettre en musique » concrètement ce qui aura été réfléchi entre élus et adhérents de la FNSA.

Yann Madeline rappelle que les membres du CODIR ont insisté en réunion sur le fait qu'il convient de garder à l'esprit le travail de proximité qui a été fait pendant le confinement permettant de mettre en valeur la FNSA et qui a suscité fortement l'intérêt des adhérents les plus petits ainsi que celui des non adhérents.

Il en ressort, effectivement, la nécessité de mettre en avant le travail fédéral au quotidien, davantage sur le court terme, au niveau régional, et pourquoi pas à l'aide de vidéos plus fréquentes et de sortir ainsi de l'image purement institutionnelle.

Ce travail sur les éléments de langage permettra notamment de modifier l'image de la fédération en ce que « la FNSA n'est pas la propriété de grands groupes mais d'un ensemble d'hommes et de femmes pour la défense des intérêts de la profession ».

Enfin Yann Madeline indique que l'opération actuelle entre les entreprises SARP et SUEZ RV OSIS revêt une importance telle pour les prochains mois qu'il est nécessaire de confirmer que la FNSA ne déviera pas de son socle malgré le contexte.

Marc-Olivier Houel confirme les propos de Yann Madeline sur la nécessité de travailler l'appellation fédérale de manière plus globale.

Il insiste sur le fait que « *la fédération est un lieu où des hommes et des femmes viennent travailler autour d'un projet commun qui consiste à valoriser non seulement des compétences mais aussi et surtout des métiers différents et variés* ». Il ajoute que « *quelle que soit l'appartenance à un groupe ou une entreprise, celle-ci reste à la porte de la salle du conseil ou des réunions qui se déroulent à la FNSA, car, au sein de cette dernière, ce sont des professionnels des mêmes métiers qui se regroupent* ». Marc-Olivier Houel précise que « *la FNSA n'est pas un instrument dans les mains d'un grand groupe et qu'il est indispensable que les indépendants rejoignent la table des réunions* ».

Jean Jacques Bonnefond ajoute, à son tour, qu'il est « *présent à la FNSA depuis des années comme l'était son père, avant tout en tant qu'homme et non pas en tant que représentant groupe, pour échanger sur des problématiques de métiers et pas seulement assainissement* ».

Yann Madeline conclue en évoquant l'indépendance de la FNSA et le besoin indéniable de renforcer cette notion dans une telle période de réflexion identitaire.

Yann Madeline donne ensuite la parole à alban Rimbault pour faire un point sur la communication, suite logique des propos tenus sur l'identité fédérale.

## **1.6 Communication fédérale**

Alban poursuit avec différents points communication.

Dans un premier temps, il indique l'avancée de la FNSA sur les vidéos métiers. Pour rappel il en existe 6 :

- Opérateur Chauffeur en assainissement ;
- Opérateur Chauffeur en maintenance industrielle ;
- Responsable marketing ;
- Opérateur Chauffeur en hygiène immobilière ;
- Technicien inspection télévisée ;
- Opérateur Très haute pression

Alban Rimbault précise qu'après validation par la commission sociale (CPPNI), ces vidéos serviront notamment de support lors des participations de la FNSA aux

différents salons. Elles feront aussi l'objet d'une campagne de presse et seront disponibles sur la chaîne YouTube FNSA dès qu'elle sera officiellement lancée. Les vidéos seront alors accessibles aux adhérents pour une potentielle utilisation dans le cadre de recrutement. Enfin, elles pourront être utilisées par les agences pour l'emploi, lors de forums pour l'emploi et des structures éducatives et Centre de Formation d'Apprentis (CFA).

Dans un second temps, Alban Rimbault indique la présence accrue de la FNSA sur les réseaux sociaux (LinkedIn, Twitter, Facebook) ; ce qui permet de faire évoluer sa notoriété. Par exemple, sur LinkedIn, le nombre de 1000 followers est presque atteint.

Puis, Alban Rimbault rappelle l'existence de forums sur le site internet de la FNSA. En effet, un forum par syndicat a été mis en place dans l'espace adhérent du site internet. Jusqu'à présent, les adhérents du SYNABA sont les plus actifs car davantage adeptes de ce type d'outil. Un question/réponse est mis en place au fur et à mesure de l'évolution du forum dans lequel les adhérents pourront puiser des réponses à leurs questions.

Par ailleurs, Alban Rimbault fait un focus sur une nouveauté, depuis le confinement : le portrait Adhérent. Afin d'humaniser la FNSA, il est demandé à un adhérent, de répondre à 3 questions (historique, métier, futur). Ce portrait est ensuite diffusé sur le site internet, mais aussi dans la newsletter pour créer une récurrence et sur les réseaux sociaux. Ainsi, cet outil de communication permet de personifier le métier. Il est utilisable en communication externe afin d'apporter du concret aux interlocuteurs fédéraux mais aussi aux non-adhérents. Cela permet de découvrir différents profils d'adhérents et de se connaître un peu mieux.

Enfin, en matière de presse écrite, une quinzaine d'articles est à mettre au crédit de la FNSA au cours du 1er semestre en raison d'une actualité particulièrement soutenue. Pour la rentrée, traditionnellement consacrée à l'ANC, plusieurs articles sont en prévision (SPANC INFO et HYDROPLUS notamment).

Yann Madeline remercie Alban Rimbault pour ces travaux de communication multiples et propose de poursuivre l'ordre du jour avec les travaux des syndicats.

## **2- Point sur les travaux des syndicats et les commissions fédérales**

Yann Madeline passe ensuite la parole aux syndicats en commençant par le SNEA pour faire état de leurs travaux.

### **2.1 Travaux des syndicats**

#### **➤ SNEA**

Daniel Flamme présente les travaux du syndicat.

Au préalable, Daniel Flamme pose une question au Président Yann Madeline au nom de Gilles Carvallo absent à la réunion de ce jour. Ce dernier souhaite savoir si le rapprochement des deux groupes SARP et OSIS aura un impact négatif sur le montant des cotisations perçues par la FNSA. Yann Madeline rassure Daniel

Flamme et donc Gilles Carvallo en indiquant qu'il sera fait en sorte que tous les groupes adhérents à la FNSA cotiseront à hauteur de leur place dans le secteur.

Daniel Flamme commence le point SNEA, par un retour sur la période du confinement en indiquant que les entreprises d'assainissement ont été impactées principalement durant les trois premières semaines. Ensuite, la courbe d'activité s'est relevée tendanciellement jusqu'à fin juin, remontant à un niveau quasi normal (90%). Les amortisseurs sociaux étant utilisés pour répondre à la sous-activité de la période.

Il poursuit en remerciant à nouveau les permanents de la FNSA pour leur travail auprès des adhérents pendant cette période. En effet, l'utilité d'adhérer à la fédération n'a jamais été autant mise en avant (informations quotidiennes puis hebdomadaires très étoffées, adaptées et pragmatiques). Pour preuve, malgré la situation économique particulière, 2 nouvelles adhésions sont enregistrées : les entreprises NAVALEO et HYGIENE OFFICE. De plus, de nombreux contacts ont été établis avec des entreprises non-adhérentes. Une dynamique liée à la période est enclenchée. Cela prouve le travail conséquent effectué au sein de la FNSA par les élus et les permanents.

Pendant le confinement la FNSA a su insister sur les actions suivantes :

- Lobbying vers le MTES pour obtenir le report des dépôts des bilans d'activité et de la demande d'agrément « vidangeur » ;
- Lobbying vers le MTES pour laisser les STEP ouvertes aux vidangeurs ;
- Communication : nombreux articles dans la presse ;
- E-event sur l'ANC sur la plateforme IDEAL CO : animation d'une matinée réunissant près de 300 personnes.

Par ailleurs, Daniel Flamme souhaite faire un point sur la recommandation HP.

Il précise que Daniel Berthe représente la FNSA au sein d'un inter conseil technique nationale (CTN) de la CNAM. Cette dernière s'est auto saisie, suite notamment à un accident (pistolet qui s'est désaccouplé du flexible) sur un site TOTAL, d'une problématique en HP. L'objectif des CTN étant d'établir des recommandations afin de développer de bonnes pratiques de travail.

Ainsi, l'enjeu des travaux sur la recommandation HP consistait à démontrer que, dans la pratique, l'utilisation de la HP en assainissement était différente de celle dans l'industrie. Le risque était alors de se voir imposer un plan de prévention à chaque intervention. La stratégie a consisté à apporter des arguments sur le matériel et les accessoires employés actuellement, la puissance mise en œuvre et la pratique des plans de prévention des entreprises sur l'utilisation de la HP.

Il semblait nécessaire d'intervenir dans leur réflexion et d'apporter des infléchissements avec un argumentaire motivé, convaincant et « entendable » par les partenaires sociaux.

Il a donc été suggéré de faire intervenir, dans l'inter CTN, un expert en activité pour apporter la vision des activités non industrielles. Un groupe de travail SNEA s'est alors organisé autour de Daniel Flamme, Christophe Alary, Bernard Nucci, Ludovic Serraille et Daniel Berthe. Des propositions de mise en place de gammes de puissance permettant de distinguer les activités (curage de réseaux collectifs, nettoyage de dispositifs ANC, débouchage canalisations chez les particuliers) ont été faites par Daniel Berthe.

Une réunion (web conférence) s'est déroulée le 3 Juin dernier afin de poser les bases de travail. Le document contenant l'argumentaire a été alimenté par chacun des protagonistes pendant une semaine permettant à Daniel Berthe de l'utiliser pour soumettre la demande à l'inter CTN. Ce dernier a répondu favorablement à la demande en excluant de la recommandation, l'assainissement.

Daniel Flamme souhaite souligner l'implication et la réactivité des administrateurs du SNEA contribuant à la rédaction d'un document de travail argumenté qui a permis de faire pencher la balance favorablement.

Daniel Flamme ajoute que c'est ce type de travail fédéral en « sous-marin » qu'il est important de mettre en avant, notamment pour les entreprises non adhérentes, afin de leur faire prendre conscience de l'intérêt d'une adhésion à la FNSA.

Daniel Flamme laisse la parole à Christophe Alary sur les travaux du groupe de travail attractivité.

Christophe Alary rappelle qu'il s'agit d'un groupe constitué d'administrateurs du SNEA (C.Alary ; B.Nucci ; T.Felon ; A.Gouesbet ; G.Eveilleau ; L.Serraille ; D.Peralta ; O.Taxil) qui effectue un travail en parallèle de celui effectué par la commission sociale (CPPNI).

Il indique que les membres de ce groupe travaillent essentiellement sur la valorisation et la reconnaissance concrètes des métiers et donc des salariés du secteur assainissement et maintenance industrielle. Ils réfléchissent notamment à l'évolution de la dénomination des postes et au vocable utilisé pour caractériser les activités de la branche pour les vidéos métiers. Et, surtout, sur la création d'un socle de compétences nécessaire pour devenir un opérateur spécialisé (formation, compétences, expérience...). L'objectif étant de faire reconnaître ces compétences à l'aide d'une certification inscrite au RNCP comme, par exemple, le Certificat de Qualification Professionnelle (CQP).

Christophe Alary poursuit sur le travail effectué sur la certification qualitas pour qu'elle soit davantage reconnue auprès de différents interlocuteurs et sur le travail effectué sur la charte de déontologie.

Daniel Flamme remercie Christophe Alary et passe la parole à Alban Raimbault pour apporter un complément sur les autres sujets du SNEA.

Alban Raimbault rappelle la mission en cours concernant SINOE (*Juin – Décembre 2020*). Le stage est en effet lancé depuis le 15 juin et durera six mois (en partenariat avec l'ADEME).

Le premier objectif est la mise à jour des sites de traitements des déchets d'assainissement répertoriés sur SINOE. Dans un second temps, la mission est d'alimenter le site avec de nouveaux sites de traitement. Enfin une mission complémentaire consiste à initier la collecte des bilans d'activité par préfecture depuis la création de l'agrément « vidangeur ».

Côté salon de l'ANC 2020, Alban Raimbault rappelle qu'il se déroulera les 13 et 14 octobre 2020 à Dijon avec différents ateliers :

- Atelier 20 : « L'agrément vidangeur, 10 ans après »
- Atelier 13 : « Vidange et Maintenance : Les clés d'un entretien réussi des dispositifs d'ANC ».

Alban Raimbault poursuit en informant les membres du conseil d'Administration de l'envoi d'un courrier à l'attention des agences de l'eau pour demander une aide en lien avec l'obligation d'hygiénisation de boues de STEP et des matières de vidanges, mais aussi des sollicitations du Ministère de la Transition Ecologique pour obtenir, de la FNSA, des retours sur la dématérialisation de l'agrément « vidangeur ». Et, enfin, de l'envoi, à l'attention des préfetures d'une lettre pour le renouvellement de l'agrément. En effet, à l'occasion des 10 ans de l'agrément « vidangeur », les administrateurs SNEA travaillent sur des propositions concrètes pour faire évoluer l'agrément. Celles-ci seront transmises aux préfetures départementales et au MTE.

Yann Madeline remercie Daniel Flamme, Christophe Alary et Alban Raimbault pour ce retour complet sur les travaux du SNEA et donne la parole au SYNCRA.

### ➤ **SYNCRA**

Gilles Giora étant absent, Alban Raimbault prend la parole brièvement pour exposer les travaux du syndicat.

Alban Raimbault commence par faire un point sur le guide technique pour la réception des réseaux d'assainissement neufs.

Pour rappel : l'ASTEE, à travers le groupe de travail « Charte Qualité Réseaux », a demandé au SYNCRA une mise à jour du guide technique pour la réception des réseaux d'assainissement neufs (voir [ici](#)). Néanmoins, afin d'éviter toute ambiguïté à l'encontre du leadership du SYNCRA sur les travaux de révision, et dans un souci de consensus, la volonté est d'informer l'ensemble des parties prenantes du lancement de la révision (COFRAC, Direction de l'ASTEE, le GICA, les participants de la version initiale du guide) et de les intégrer aux travaux de révision. Alban Raimbault précise donc qu'une réunion avec Didier Moers (Président du GT « Charte Qualité réseau » de l'ASTEE à l'initiative de la révision et de l'identification du SYNCRA comme chef de file) a été prévue dans ce sens (Mercredi 30 Septembre à 16h).

Il poursuit en indiquant que le SYNCRA est actif et reconnu par les interlocuteurs extérieurs (COFRAC, OP...). Mais que les administrateurs ont remarqué le manque de retour des adhérents, notamment au cours du confinement. Il a donc été décidé de lancer un questionnaire pour connaître le ressenti des actions décidées par le Conseil d'Administration du SYNCRA et amener les adhérents à devenir acteurs du syndicat.

Les points abordés dans le questionnaire sont les suivants :

- mise à disposition, sur le site FNSA, d'un générateur de question pour le personnel accrédité,
- participation à la commission technique,
- audit croisé entre adhérents SYNCRA pour un partage de bonnes pratiques,
- assurance Responsabilité Professionnelle,
- propositions d'axes de travail ou d'actions (commentaires).

Yann Madeline remercie Alban Raimbault pour ce retour sur les travaux du SYNCRA et invite Christine Bérard à prendre la parole pour les travaux du SYNABA.

## ➤ SYNABA

Christine Bérard remercie à nouveau les permanents de la FNSA au nom de l'ensemble des adhérents du SYNABA pour leur travail pendant le confinement qui a permis d'accompagner au mieux les bureaux d'études qui se sentent parfois isolés.

Christine Bérard commence par un point sur les travaux de la commission ANC au sein de la FNSA. En effet, dans un souci de transversalité, la commission ANC a été relancée réunissant des administrateurs SYNABA (Bérard, E. Parent, A.Toussaint) et SNEA (Flamme, D.Peralta, O.Taxil, N.Bultheel). Des actions concrètes ont été entamées. Par ailleurs, cette commission prend le rôle « d'antichambre » aux Pros de l'ANC dans la mesure où elle permet de définir la position commune FNSA, pour orienter les actions avec les deux autres partenaires (IFAA et CNATP).

Christine Bérard poursuit sur les travaux avec les Pros de l'ANC, partenariat avec l'IFAA, la CNATP et la FNSA (SYNABA/SNEA). L'enjeu est de crédibiliser la parole des professionnels du secteur privé de l'ANC. L'objectif est de constituer une force de propositions pour aboutir à la reconnaissance du secteur d'activité de l'ANC.

Plusieurs actions ont été lancées :

- rencontre du Directeur Général de l'agence de l'eau RMC sur les axes de travail suivants: aides à la réhabilitation et incitation de la réhabilitation lors des transactions financières,
- rencontre avec Monsieur le Ministre Alain Griset (ministre des TPE/PME), Madame la Ministre Barbara Pompili (Ministre MTES) via la CNATP sur la thématique de la réhabilitation de l'ANC avec l'application effective des textes législatifs existants,
- fiches réflexes synthétiques pour les filières agréées ou cahier de vie : fiches entretien et la mise en place d'un QR code (dynamique). Il est aussi proposé la mise en place d'un hébergement des cahiers de vie en ligne qui serait alimenté par les fabricants. Les vidangeurs, les SPANC et les usagers pourraient y trouver les informations nécessaires.
- les sous-produits d'ANC : caractérisation, filières d'évacuation, cartographie...

Un comité d'experts est constitué: IFAA/SYNABA, HYDREOS, ENGEES et des organismes de financement.

Christine Bérard indique que, par ailleurs, le SYNABA s'est doté de conditions générales de ventes mis à disposition des adhérents sur le site internet dans la partie « Adhérent ».

Le SYNABA participe aussi activement au PANANC sur le sujet de l'évolution de la réglementation entourant les prescriptions en ANC touchant les bureaux d'études spécialisés en ANC. Il participe aussi aux travaux de l'AFNOR, au DTU 64-1 qui consiste en la révision de la norme encadrant les interventions des parties prenantes de l'ANC notamment les bureaux d'études.

Enfin le SYNABA participera à 3 ateliers du salon de l'ANC 2020 :

- Atelier 14 : Evolutions des missions : Pour la valorisation du SPANC de demain.
- Atelier 9 : Vers une structuration des filières pour le devenir des sous-produits d'ANC.

- Atelier 7 : Réduire les risques de contentieux liés au rejet d'eaux usées traitées.

Christine Bérard termine en annonçant 4 nouvelles adhésions au SYNABA en 2020.

Yann Madeline remercie Christine Bérard et donne la parole à Charles Le Boulanger, en l'absence de Jean-Luc Robin, pour le SMI2D.

### ➤ **SMI2D**

Charles Le Boulanger présente les travaux du SMI2D.

Il indique que le dernier Conseil d'Administration a eu lieu en visio-conférence le 9 juillet dernier. Lors de ce Conseil, les membres du SMI2D ont pu prendre connaissance du suivi des travaux en cours avec le GT ADR FNADE pour la mise à jour du guide des bonnes pratiques ADR de la profession du déchet (- version ADR 2021). Ils ont aussi préparé un envoi, à destination des adhérents, d'un questionnaire SMI2D concernant Track déchets.

Par ailleurs, Charles Le Boulanger informe les membres du Conseil d'Administration que les travaux concernant le rinçage des citernes vont reprendre ainsi qu'une réflexion sur la formalisation des contrats et la reconnaissance du SMI2D pour les entreprises utilisatrices.

Yann Madeline remercie Charles Le Boulanger et donne la parole à André Rouet pour le SYFFA.

### ➤ **SYFFA**

André Rouet fait un point sur les travaux du SYFFA.

Ce dernier indique que le dernier Bureau et Conseil d'Administration du SYFFA se sont déroulés le 7 juillet dernier. Lors de ce conseil, le renouvellement de plusieurs administrateurs du collège numéro 2 a été nécessaire notamment en raison de quelques départs à la retraite.

Par ailleurs, dans la continuité de la volonté d'ouverture du syndicat, la société ASSAINIPIECES est devenue adhérente du SYFFA.

Yann Madeline remercie André Rouet et la présence physique, au Conseil d'Administration, d'Yves Pajot. La parole est donnée à Charles Le Boulanger, en l'absence de Stuart Harwood, pour le S3C.

### ➤ **S3C**

Charles Le Boulanger précise, pour le S3C, qu'en raison du contexte actuel d'épidémie de COVID 19, les examens ont été annulés. Pour autant, sur l'année 2020, 750 examens ont déjà été réalisés.

De plus, la semaine dernière, s'est déroulé le premier examen d'examineur contrôleur S3C avec 13 candidats.

Yann Madeline remercie Charles Le Boulanger et, en l'absence de Damien Becquet pour APLICA, passe la parole à Charles Le Boulanger et Daniel Berthe pour les travaux de la commission technique et sécurité.

## **2.2 Travaux des commissions**

### **➤ Commission technique et sécurité**

Avant de laisser la parole à Charles Le Boulanger et Daniel Berthe, Yann Madeline remercie particulièrement ce dernier pour son implication dans les travaux relatifs à la recommandation HP et au guide de bonnes pratiques contre la COVID 19.

Sur ce dernier sujet, Charles Le Boulanger indique en effet que la Direction Générale du Travail salue la démarche engagée par la branche professionnelle pour l'élaboration de ce guide qui est de nature à concilier la protection des salariés et la reprise de l'activité et donne son accord pour sa validation et sa diffusion. En revanche, ce guide ne pourra pas être publié sur le site du ministère du travail au motif que la version du protocole de déconfinement en date du 24 juin est le seul document de référence à portée obligatoire et que depuis cette date, les guides des branches professionnelles ne sont plus publiés.

A noter que le guide des bonnes pratiques contre la Covid-19 est en ligne sur le site web FNSA.

Charles Le Boulanger informe ensuite les membres du Conseil d'Administration de la publication du document élaboré par les membres de la Commission technique et Sécurité intitulé : « Les obturateurs - Guide des bonnes pratiques – septembre 2020 ».

Enfin Daniel Berthe ajoute qu'un flash info FNSA relatif à un REX accident a été diffusé aux adhérents. Il concerne des brûlures avec de l'acide sulfurique lors d'un débouchage de canalisation. En séance, il est précisé, par ailleurs, qu'un accident important de circulation a eu lieu en début de semaine ; un véhicule de 32 tonnes a renversé un cycliste, à Nantes, sur la piste cyclable en tournant à droite, avec son clignotant. Une réflexion sera organisée sur ce sujet lors d'une prochaine commission technique et sécurité et notamment sur les systèmes d'alerte proche existants.

Yann Madeline remercie Charles Le Boulanger et Daniel Berthe pour la commission technique et sécurité et propose de poursuivre avec la commission QUALITASS.

### **✓ Commission QUALITASS**

Charles Le Boulanger annonce que la commission QUALITASS prévue a été annulée.

Yann Madeline remercie Charles Le Boulanger et propose de continuer avec le point Financier en l'absence de Philippe Maillot.

## **3. Bilan financier**

Yann Madeline prend donc la parole pour le point financier FNSA et donne état du bilan et du compte de résultats définitifs pour l'année 2019.

Pour information, le Conseil d'Administration qui arrête les comptes se tient exceptionnellement après le 30 juin; en effet, compte tenu de la crise sanitaire récente, les délais pour l'approbation des comptes ont été élargis. Le conseil d'administration est déclaré régulièrement constitué et peut valablement délibérer.

Au niveau des rentrées de cotisations, on note une stabilisation à la date du mois d'octobre 2020 par rapport au mois d'octobre 2019 soit une rentrée de cotisations FNSEA, SYFFA, SYNABA de 652 441 euros contre 652 971 euros l'année dernière.

Sur l'année 2019 et toutes rentrées confondues, nous étions à 796 554 euros.

Après avoir entendu le rapport sur les comptes annuels du commissaire aux comptes, les membres du Conseil d'Administration approuve à l'unanimité les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019, et l'affectation de l'excédent 2019 d'un montant de 90 155,56 euros au compte de « report à nouveau créditeur ». Il donne quitus au Président Yann Madeline pour sa gestion dudit exercice.

#### **4. Questions diverses**

Yann Madeline termine les points de la réunion en annonçant la fin de la rénovation de la salle de réunion de la FNSEA.

Yann Madeline remercie tous les intervenants et les participants à ce Conseil d'Administration et sans autre point à l'ordre du jour, lève la séance à 16H18.

**La date du prochain Conseil d'Administration vous sera communiquée ultérieurement.**

